

LUNDI 26 août 2024

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Luc-Bergeron, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M ^{me} Josée Beaulé	M ^{me} Marie-Joe Morin
M. Robert Bureau	M ^{me} Hélène Nickner
M. Marco Clément	M ^{me} Caroline Thérien
M ^{me} Manon Goulet	M ^{me} Joëlle Thiboutot
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	M. Michel Trahan
M ^{me} Marie-Claude Lozier	

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

Le siège numéro 6 (membre représentant le personnel de soutien) est à combler.

M^{mes} Andréane Gauthier, Nathalie Simard et Célia Vincent-Cadieux sont absentes.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs et complémentaires
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

Nous accueillons M^{me} Hélène Nickner, nouveau membre représentant la communauté en remplacement de M^{me} Monia Jacques.

CA-2024-0218

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marco Clément, appuyé par M. Michel Trahan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CA-2024-0219

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2024

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Caroline Thérien, appuyée par M^{me} Marie-Joe Morin et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

4. RÉSOLUTIONS

CA-2024-0220

4.1. Délégation au comité des ressources humaines

CONFORMÉMENT à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'administration doit instituer un comité des ressources humaines;
 CONSIDÉRANT la démission d'un des membres;

Il est proposé par M. Michel Trahan, appuyé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse de nommer M^{me} Hélène Nickner, déléguée au comité des ressources humaines au rapport d'élection **SG-2425-01** jusqu'à la fin de son mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0221

4.2. Cadre financier 2024-2025

Il est proposé par M. Marco Clément, appuyé par M^{me} Caroline Thérien d'adopter le cadre financier 2024-2025 tel que présenté au document **DSRF-2425-01**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2024-0222

4.3. Adoption du budget 2024-2025

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire de 54 371 405 \$;

CONSIDÉRANT que le budget a été préparé en fonction des règles budgétaires présentées par le MEQ;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire au montant de 1 127 446 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 35 999 397 \$, et :
- Un nombre de 8 777 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- Le taux de 0,09152 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le Ministère pour la taxe scolaire 2024-2025.

Il est proposé par M. Michel Trahan, appuyé par M^{me} Caroline Thérien que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation tel que présenté dans le document **DSRF-2425-02**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION**5.1. Objectifs de la direction générale et des directions de service 2024-2025**

Le directeur général informe de la nouvelle procédure du ministère pour le suivi des objectifs de la direction générale dans le contexte de la nouvelle gouvernance.

5.2. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice des Services financiers présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.3. Engagement de personnel

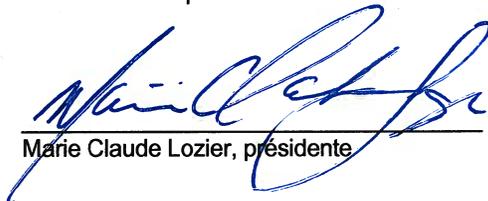
La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document **DSRH-2425-01**).

6. HUIS CLOS STATUTAIRE

CA-2024-0223

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Hélène Nickner, appuyée par M^{me} Josée Beaulé et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 19 h 30 lorsque les délibérations prennent fin.



Marie Claude Lozier, présidente



Josée Beaulé, secrétaire générale par intérim